



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2013



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 17 septembre 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nicole MAUCLAIR à Michel BACCONNIER – Isella DE MARCO à Daniel TANNER – Rahma KHADRAOUI à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Sophie BAUDOUIN à Claude BERENGUER – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO – Grégory COIN à Alain CACALY  
Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET – Isabelle BALLEZ

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

**DELIB 2013.09.23 12**

**OBJET : Subvention à la commune de Villefontaine dans le cadre du forum de l'emploi**

Madame Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE, Adjointe au développement économique, expose aux membres du Conseil Municipal que la 12<sup>ème</sup> édition du forum de l'emploi du Nord-Isère organisé par la commune de Villefontaine en partenariat avec le Pôle Emploi et les collectivités du territoire se déroulera le 15 octobre 2013. Ce forum est la seule opération de cette envergure en Nord Isère.

Ce forum s'adresse aux habitants du nord Isère qui répondent nombreux à ce rendez-vous annuel. Sur l'édition 2012, 182 postes ont été pourvus.

La commune de St-Quentin-Fallavier est présente à ce forum depuis plusieurs années. Le Relais Emploi de la commune aide à l'organisation, à la préparation et au déroulement de cette manifestation.

Cette opération représentant un budget important, il est fait appel au soutien des communes partenaires. Le Pôle Emploi et le Conseil Général apportent leur financement également.

Il est proposé de voter une subvention de 1 000 € au profit de la commune de Villefontaine.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 1 000 €**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 24 septembre 2013.

Publication et transmission en sous-préfecture le

25 SEP. 2013

Le Maire,

Michel BACCONNIER